

Conseil Municipal Du 11 juin 2014

La séance est ouverte à 18 h 30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, CATTEAU Annette, SAILLARD-GUILLON Laurence, MM. DE PASQUALIN Bruno, THOULY Jean Jacques, DE PASQUALIN Laurent, BURY Denis, COURBET Jean-Marie, GUILLON Philippe, GUINAND Vincent, JEUNET Dominique et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.



Mme le Maire fait tout d'abord le point avec les conseillers sur les différentes commissions communautaires et les membres du conseil qui vont en faire partie.

Programme de travaux 2014

Les travaux déjà effectués :

Recherche et réparation d'une fuite sur l'ancienne canalisation qui alimente les fontaines se trouvant sur le terrain de Annette CATTEAU.

Coût des travaux 924€ (Ent. de pasqualin) et 367€ (SIE Haute Seille).

Les travaux qui vont être effectués :

Le conseil choisit le plus urgent :

Travaux de zinguerie à l'église Devis 7800€

Ecoulement d'eau à la Cure et étudier pour assainir les caves, devis en attente

Aménagement du cimetière pour les incinérations, un devis sera demandé

D'autres travaux ont été listés par la commission travaux à réaliser ultérieurement

Mur du cimetière 15300€ deux devis reçus

Logement locatif Boivin 61000€ + 10% maîtrise d'œuvre

Travaux rue du Moulin

La pose des pavés se termine.

L'enrobé est prévu le 23 juin.

Au cours des travaux du syndicat des eaux de la Haute Seille une première canalisation a été changée pour un cout de 4300 €, travaux effectués par l'entreprise PETITJEAN (travaux incombant à la commune).

D'autres canalisations ont été remplacées qui étaient en très mauvais état ou ajoutées afin d'éviter les remontées d'eau sur la route en cas d'orage, ce qui a fait un surcoût des travaux, le montant est estimé à 34 000 €, dont il faut déduire le solde d'une subvention de 3 400 €.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune n'a pas de document d'urbanisme. Cependant l'Etat veut que la CCCHS se dote d'un P.L.U.I. Mme le Maire n'est pas favorable pour l'instant car ça n'apporterait rien de plus pour la commune sinon un coût financier important de plusieurs milliers d'euros. Date butoir : 2017.

Cartes Avantages Jeunes

Comme chaque année, la Commune offre la carte avantages jeunes. Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie jusqu'au vendredi 27 juin, dernier délai. A l'inscription, il convient d'indiquer les renseignements suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, statut (collégien, lycéen,...).

Cartes de Bus

Bien respecter la date de retour pour les cartes de BUS sinon le Conseil général imposera une pénalité de 20 € pour tout retard et la carte sera délivrée au paiement des 20€.

Questions et informations diverses

La musique de Voiteur fera un concert dans la cour de la mairie **le 4 juillet** à 21 heures 30. En cas de pluie, le concert se fera au caveau Courbet.

Le repas communal aura lieu le **10 août**. Les inscriptions se font en mairie ou auprès du Maire.

La séance est levée à 20 h 30.